

# Attentats: « Comment informer autrement? »

Un colloque vient de se pencher à Paris sur le traitement médiatique du 14-Juillet à Nice. Au centre des préoccupations: ce qu'il faut ou pas montrer. Interview d'un des participants

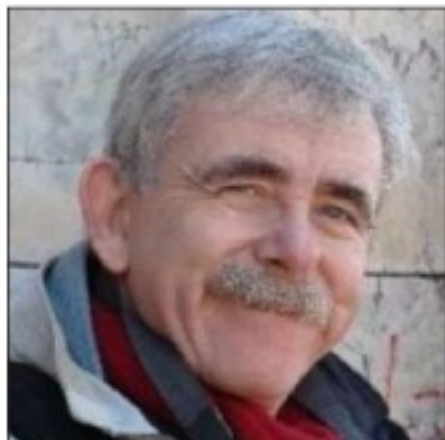
Le traitement médiatique de l'attentat de Nice, c'était le thème des « Entretiens de l'information » organisés mardi à l'université Paris 2. Des journalistes, dont Denis Carreaux, directeur des rédactions du groupe Nice-Matin y ont participé aux côtés d'universitaires et sociologues. Pierre Ganz, vice-président de l'Observatoire de la déontologie de l'information livre la vision d'un journaliste de grande expérience.

## Que fallait-il montrer de l'attentat de Nice ?

La double question « que peut-on montrer ? Que ne peut-on pas montrer ? » renvoie à plusieurs analyses. Qu'est-ce que le public peut voir ou accepter de voir ? Un des participants au colloque a eu cette phrase qui résume bien l'ambiguïté du public: « On veut savoir, mais on ne veut pas voir ça ! » Le raisonnement du journaliste doit se tenir entre deux bornes. D'un côté, la liberté d'expression, de communiquer, d'être informé et d'informer le public. De l'autre, la responsabilité de respecter le public et de l'informer. C'est entre ces deux bornes que le problème se pose.

## Qu'est-ce qui fait consensus ?

Ce qui fait consensus au sein de la population varie selon les époques. La restitution des



**Pierre Ganz, vice-président de l'Observatoire de la déontologie de l'information : « Je crois à l'apport des médiateurs au sein des rédactions. »**

(D. R.)

attentats de l'ETA par la presse espagnole le démontre. Les images ont été d'abord cachées puis montrées et l'opinion publique les a reçues. D'ailleurs, je ne crois pas à un consensus général, chacun réagit en fonction de son degré d'implication, de son émotivité et de paramètres culturels, religieux, etc. Est-on choqué de la photo du petit Aylan mort au bord de l'eau ? Oui, mais la photo du même enfant trouvé sur une plage de Nice poserait plus de problèmes.

## Comment prendre en compte le

## public ?

On ne peut se réguler à l'aune du consensus général du public. Il faut l'entendre, dialoguer, mais c'est entre les deux bornes que j'évoquais que les rédactions doivent prendre leurs décisions. Il n'existe pas de règle absolue. La photo publiée par votre journal au lendemain de l'attentat du 14-Juillet est une photo brutale qui peut apparaître dure aux proches des victimes et aux blessés mais en même temps, c'est un document qui montre la réalité de ce qui s'est passé. Comment faire autrement pour

informer les Niçois ?

## Quelles sont les bonnes pratiques ?

Je vais reprendre des propositions qui ont été formulées par des confrères. J'ai été frappé par l'idée de la mise en place dans les rédactions d'une procédure « attentat », un plan définissant à l'avance l'organisation et les tâches. Il faut se préparer à gérer ce type d'événement, se former et il est important de revenir aux fondamentaux du métier, c'est-à-dire tout vérifier, recouper, identifier les bonnes sources,

garder son sang-froid. Ne pas se laisser emporter par l'obsession du moment...

## Le niveau de censure « autorisée » est-il en train d'évoluer ?

Je pense qu'il y a une sensibilité de plus en plus fine du public sur ces questions. Il y a aussi un effet réseau social. Et on revient à ce constat sur la variation de la sensibilité selon les époques. Par exemple reprendrait-on aujourd'hui des images des charniers d'Auschwitz à la une d'un média ? C'est une terrible question. Mais il est vrai qu'on constate une évolution des sensibilités. Je pense qu'à vouloir cacher, on prend toujours le risque de tromper et qu'il vaut mieux proposer les images. C'est à ceux qui peuvent les voir de décider de les regarder ou pas.

## Comment évaluer alors la violence des mots, des images sur ceux qui les reçoivent ?

C'est un vrai débat qu'on doit avoir, au calme, dans les rédactions, avant de publier un document. Notre métier est bien de restituer la réalité auprès du public tout en évitant la complaisance, le voyeurisme et le matraquage. À ce propos, on doit aussi se poser des questions sur la répétition des images, comme

pour le 11-Septembre-2001. Pour les attentats, le public est légitimement choqué par la répétition en continu et *ad nauseam* des mêmes images. Cette répétition leur a fait perdre tout intérêt informatif.

## Que peuvent produire ces débats, ces tables rondes ?

Les journalistes et les médias travaillent sur ce traitement particulier de l'information depuis longtemps. Mais ces questions se posent davantage et avec plus d'acuité depuis les attentats de Paris. Je vois une reprise en compte par les professionnels de l'information. Cette inflexion progresse avec des interrogations, des questionnements éthiques et des modifications des pratiques sous la pression des événements mais aussi en raison de l'interrogation du public. Il ne faudrait surtout pas que les médias soient soumis à des interdits mis en place par le législateur. Les médias seraient bien inspirés à multiplier les liens d'échanges et je crois à l'apport des médiateurs au sein des rédactions. Il en existe seulement dix actuellement, majoritairement dans l'audiovisuel public. Tous les médias gagneraient à installer cette fonction.

Recueilli par R. D.